



CHAMPLAIN
REGIONAL COLLEGE



RAPPORT ANNUEL

24 • 25

Table des matières

Message du président et du directeur général	3
Énoncé de mission, de valeurs et de vision	4
Profil des collèges constituants	5
Le Plan stratégique et le Plan de réussite	6-15
Population étudiante	16-19
FORMATION RÉGULIÈRE	16
Inscription par programme	16
Pourcentage d'étudiants dans les récentes cohortes d'automne réussissant 80 % ou plus de leurs cours de la première session	16
Taux de poursuite des études à la troisième session (tout programme au sein d'un même collège constituant) dans le cas des récentes cohortes d'automne	17
Taux de diplomation (tout programme au sein d'un même collège constituant) durant la période de temps prescrite, plus deux années pour les récentes cohortes d'automne	17
FORMATION CONTINUE	18
Inscriptions et diplômés par programme	18
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) – Saint-Lambert	19
États financiers	20
État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025	20
Renseignements relatifs aux contrats de services comportant des dépenses de 25 000 \$ ou plus selon les déterminations du Conseil du Trésor	20
Ressources Humaines	21
Personnel par catégories	21
Organigramme	21
Conseil d'administration	22-25
Conseil d'établissement - collèges constituants	22-25
Commission des études	22-25
Code d'éthique et de déontologie des membres des conseils	26-29
Adresses	30

Message du président et du directeur général



L'année académique 2024-2025 a marqué une période charnière pour le Cégep régional Champlain en matière d'alignement stratégique et de développement institutionnel. Fort de son engagement envers l'excellence académique et la réussite des étudiants, le Collège a pris des mesures importantes pour renforcer ses fondements organisationnels tout en améliorant sa capacité à répondre aux besoins en constante évolution de ses communautés. L'un des faits marquants de l'année a été la mise à jour du plan stratégique du Collège grâce à la création d'un comité directeur et à l'amélioration du cadre de gestion, qui reflète mieux la diversité des collèges qui le composent et contribue à harmoniser leurs objectifs spécifiques en un ensemble cohérent d'objectifs et d'orientations institutionnelles. Cette harmonisation garantit également une approche plus unifiée et plus ciblée de l'enseignement dispensé sur les différents campus.

En réponse directe à des recommandations spécifiques formulées par le ministère de l'Enseignement supérieur, le Cégep régional Champlain a également élaboré un plan directeur de mise en œuvre complet qui vient compléter ses efforts continus pour cristalliser sa philosophie d'amélioration continue et le développement d'un régime d'assurance qualité plus intégré. Ce plan directeur vers la poursuite de l'excellence fournit une feuille de route claire pour la transition en cours et l'exécution stratégique du Collège. Sur le plan organisationnel, Champlain a réalisé des progrès notables dans la formalisation et le renforcement de toutes les fonctions de soutien administratif, y compris une approche de gestion très solide en matière de financement des investissements et de projets. Cela comprend des initiatives dans les domaines des ressources humaines, des finances, des technologies de l'information et d'autres services essentiels, qui contribuent à améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité.

Afin de favoriser la mise en œuvre de sa stratégie, le Collège s'est également concentré sur la qualité de ses mécanismes de gouvernance, en veillant à améliorer la communication et la coordination et à mieux définir les flux d'information entre les différents organes décisionnels. Ces efforts, associés à la mise en place d'une salle de pilotage, permettront de suivre en permanence les progrès réalisés, de favoriser la collaboration interfonctionnelle et de garantir que les priorités stratégiques se traduisent par des résultats mesurables. L'année écoulée a également été marquée par le renforcement des partenariats et de l'engagement communautaire, reflétant l'engagement durable du Collège en faveur de la collaboration et du soutien mutuel. Parallèlement, les efforts récents visant à harmoniser les plans de réussite des étudiants permettront d'offrir un soutien plus coordonné et plus équitable aux enseignants et aux apprenants.

À l'avenir, le Cégep régional Champlain est prêt à approfondir son impact. Au cours de l'année à venir, l'établissement s'attardera à mieux comprendre la pertinence et la réactivité de ses programmes académiques afin de mieux servir ses communautés. Il accordera également la priorité aux investissements dans le développement et la professionnalisation de ses enseignants, de son personnel et de ses employés, reconnaissant que les personnes sont au cœur de sa mission éducative. Dans un monde de plus en plus complexe et incertain, le collège s'engage également à améliorer sa préparation et sa résilience. Les efforts viseront donc à renforcer la capacité de l'établissement à réagir et à se remettre des situations d'urgence et des perturbations, afin d'assurer la continuité de ses activités. Le collège va de l'avant avec des objectifs clairs, une base stratégique solide et un engagement sans faille envers la réussite de ses étudiants, de son personnel et des communautés qu'il dessert.

**Ensemble, nous transformons des vies
et ouvrons des avenir resplendissants!**



Jacob Burns

Jacob Burns
Président
Conseil d'administration



J.P. Caron

Jean-Philippe Caron
Directeur général

Énoncé de mission, de valeurs et de vision

4

RETOURNEZ À L'INDEX

MISSION

Le Cégep régional Champlain est un établissement d'enseignement postsecondaire public anglophone qui offre des programmes préuniversitaires et techniques en formation régulière ainsi que des programmes en formation continue, principalement en anglais. Grâce à une structure multirégionale unique, le Collège répond aux besoins de diverses communautés linguistiques et culturelles et il participe au développement éducatif et socioéconomique des régions du Québec desservies par ses trois collèges constituants : Lennoxville, Saint-Lambert et Saint-Lawrence. Le Collège ayant à cœur la réussite et l'épanouissement personnel de ses étudiants, il contribue à leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde à part entière, informés et responsables.

VISION

Passionnément engagé envers les étudiants et inspiré par sa mission et ses valeurs, le Collège aspire à :

- offrir des programmes et des services exceptionnels, novateurs et de haut calibre ;
- former des diplômés reconnus pour l'excellence de leurs connaissances et de leurs compétences ;
- attirer et retenir un personnel enseignant et non enseignant hautement qualifié ; et
- être un collège favorisant l'apprentissage.

VALEURS

Les principales valeurs prônées par le Collège sont les suivantes :

- **la formation** tout au long de la vie des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant, et ce, tant sur le plan personnel que professionnel ;
- **l'excellence** dans un souci constant d'amélioration ;
- **le respect de toutes et de tous** par la transparence dans ses communications et par la volonté de maintenir un climat d'équité, de justice et d'honnêteté ;
- **la compassion** qui se traduit par la bienveillance, l'amitié et la courtoisie dans les relations interpersonnelles ainsi que par la préoccupation du bien-être des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant ;
- **la collaboration** pour atteindre des buts et des objectifs communs ;
- **la gestion responsable** reposant sur une utilisation réfléchie et efficace des ressources humaines, physiques, environnementales et budgétaires ; et
- **l'esprit de communauté** entre ses établissements et **le respect des traditions** propres à chaque collège constituant.

PROFIL DU CÉGEP

Le Cégep régional Champlain est le seul établissement collégial de langue anglaise du Québec qui compte plusieurs collèges constituants desservant trois régions administratives : la Capitale-Nationale (03), l'Estrie (05) et la Montérégie (16).

Chaque collège constituant offre aux étudiants une expérience unique et personnalisée en fonction de son histoire, de sa culture et de ses traditions propres. Les enseignants prennent le temps d'apprendre à connaître leurs étudiants et leur donnent l'attention et la rétroaction dont ils ont besoin pour réussir.

Le Cégep régional Champlain et ses collèges constituants sont une destination d'études offrant une expérience exceptionnelle qui attire des étudiants locaux, nationaux et internationaux.



Profil des collèges constituants

CÉGEP CHAMPLAIN À LENNOXVILLE

Le Le Cégep Champlain à Lennoxville est situé dans l'arrondissement de Lennoxville, dans la ville de Sherbrooke, où il partage un campus avec l'Université Bishop's. Avec environ 1 200 étudiants, c'est le seul collège anglophone des Cantons-de-l'Est, une région qui compte également un cégep public francophone et un collège privé francophone. Le Cégep Champlain à Lennoxville offre des programmes préuniversitaires et techniques, ainsi que des services de formation continue adaptés aux besoins des entreprises locales et d'une clientèle adulte en pleine croissance.

Le cadre rural pittoresque des Cantons-de-l'Est s'avère très attrayant pour un nombre croissant d'étudiants qui cherchent une alternative à la poursuite de leurs études postsecondaires en milieu urbain. Le Cégep Champlain à Lennoxville offre à ses étudiants des installations de haut niveau : résidences, bibliothèque, salles de classe, laboratoires, complexe sportif et services de restauration partagés par les étudiants du collège et de l'université.



CÉGEP CHAMPLAIN À SAINT-LAMBERT

Le Cégep Champlain à Saint-Lambert est situé à la frontière entre les municipalités de Saint-Lambert et de Longueuil, sur la rive sud de l'île de Montréal. Avec environ 3 000 étudiants, c'est le seul collège anglophone de la Montérégie, qui compte également cinq cégeps publics francophones.

Le Cégep Champlain à Saint-Lambert offre une grande variété de programmes préuniversitaires et techniques dans le cadre de sa division régulière, et dispose d'une division de formation continue.

Les étudiants proviennent de milieux culturels divers et parlent différentes langues, ce qui confère au collège un environnement convivial, enrichissant et multiculturel où les étudiants font de nouvelles rencontres et vivent de nouvelles expériences.



CÉGEP CHAMPLAIN-SAINT-LAWRENCE

Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence est situé à Québec (arrondissement de Sainte-Foy). Avec environ 900 étudiants, c'est le seul collège anglophone de la Capitale-Nationale, qui compte également trois cégeps publics francophones. Il offre des programmes préuniversitaires, mais il est également le siège du programme de commerce P.W. Sims, qui permet d'obtenir des équivalences dans plusieurs universités. Le Cégep Champlain-Saint-Lawrence propose également des programmes bilingues en partenariat avec le Cégep Limoilou et le Cégep Beauce-Appalaches.

Ce petit collège communautaire, situé au cœur de la région de Québec, offre aux étudiants la possibilité d'enrichir leurs compétences linguistiques grâce à des expériences académiques et culturelles exceptionnelles, ainsi qu'à des activités sportives uniques, notamment une équipe de golf reconnue à l'échelle nationale. Avec plus de 60 ans d'histoire dans la région de Québec, le Cégep Champlain-Saint-Lawrence est une institution clé de la communauté anglophone locale.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

RAPPORT ANNUEL - FAITS SAILLANTS 2024-2025

Voici un résumé des initiatives et des résultats qui découlent du Plan opérationnel annuel 2024-2025, qui fait référence à la neuvième année de mise en œuvre du plan stratégique 2015-2020.

ORIENTATION 1 : RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA RÉUSSITE DE NOS ÉTUDIANTS RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.1 Les étudiants du cégep reçoivent le soutien et les services nécessaires à leur réussite

Cégep Champlain à Saint-Lambert

- Acquisition du tableau de bord Sivero pour suivre les progrès des étudiants dans leurs programmes. Cet outil facilitera la prise de décisions concernant la modification des programmes et l'adaptation des services de soutien afin de répondre aux besoins des étudiants.
- Compte tenu du gel des embauches et des restrictions budgétaires, maintien des niveaux de soutien et de dotation en personnel professionnel afin d'assurer un soutien continu aux étudiants.
- Ajout d'un technicien de laboratoire (physique) afin de mieux répondre aux besoins du nouveau programme scientifique.
- Renforcement du soutien scolaire entre pairs et dispensé par les enseignants pour les étudiants tenus de passer l'Épreuve uniforme de français (EUF), ce qui a permis d'atteindre un taux de réussite de 83,5 %.
- Du temps libre a été accordé aux enseignants pour qu'ils puissent travailler comme conseillers académiques dans les domaines du français et de l'anglais auprès des étudiants autochtones, des étudiants ayant des besoins spéciaux et des étudiants de première année ayant obtenu de faibles notes à leur entrée.
- Du temps libre a également été accordé aux enseignants pour qu'ils puissent travailler comme coaches académiques auprès des étudiants-athlètes qui avaient échoué au semestre précédent.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan de réussite étudiante 2022-2027 en mettant en place ou en maintenant les mesures suivantes :

- Amélioration de notre outil de suivi des objectifs éducatifs individuels et des intérêts professionnels
- Documentation des admissions dans les programmes de premier choix et des admissions à l'université
- Deuxième édition de notre journée de la réussite étudiante
- Suivi attentif de l'impact de la nouvelle « date d'abandon sans échec »
- Le maintien de notre tableau de bord local de réussite
- Le test d'un outil de prédiction de la réussite basé sur l'IA
- Le maintien du poste de conseiller pédagogique dédié à la réussite des étudiants
- Le maintien des ateliers sur la réussite des étudiants
- L'ajout du français aux ateliers sur la réussite des étudiants à la lumière de la mise en œuvre de la loi 14
- La documentation du profil des étudiants participant aux ateliers sur la réussite des étudiants
- L'amélioration de l'outil d'identification des étudiants à risque
- Poursuite du soutien systématique et individualisé aux étudiants en difficulté ou à risque
- Utilisation d'un outil pour suivre l'engagement des étudiants dans les cours suivis au Cégep à distance
- Création d'occasions pour les enseignants de partager leurs bonnes pratiques et de co-construire des stratégies pédagogiques innovantes et efficaces
- Maintien d'une offre d'ateliers pédagogiques pour les enseignants en fonction des caractéristiques de leurs cours et de leur programme.
- Soutien aux enseignants et aux départements dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques adaptées aux étudiants inscrits à un cours dont le taux de réussite est inférieur au taux habituel.

Cégep Champlain à Lennoxville

Les Services aux étudiants restent déterminés à fournir une aide de grande qualité. Les équipes de counseling et de services adaptés ont mis en place de nouveaux outils et ateliers afin de mieux répondre aux besoins des étudiants. Les améliorations apportées à la communication et à la structure des équipes ont permis de rationaliser les orientations et de renforcer la prestation des services.

Nous continuons à fournir un soutien solide au tutorat par les pairs et par les professeurs dans des disciplines telles que les mathématiques, les sciences infirmières et l'anglais, ainsi qu'aux programmes Champlain Brains et Sentinelles. Un soutien en français est offert par le Centre d'aide en français (CAF) et le Centre de langue écrite et orale (CLÉO), coordonnés par le département de français. Un cadre de formation standardisé pour les tuteurs pairs a été mis en place, et les services de tutorat centralisés ont amélioré la qualité globale du soutien scolaire.

ORIENTATION 2 : OFFRIR DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PERTINENTS

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.1 Les étudiants du cégep ont accès à des programmes pertinents à l'enseignement régulier et à la formation continue

Cégep Champlain à Saint-Lambert

Un travail considérable a été accompli dans le cadre de la révision du programme 410.G0 en Techniques de gestion et d'administration. Le programme a été révisé de manière réfléchiée à partir des commentaires des étudiants, du corps professoral et du milieu professionnel, ce qui a mené à la mise à jour des profils de formation afin de répondre directement à ces rétroactions. Un troisième profil a également été ajouté, conçu pour offrir au collège un avantage concurrentiel dans l'attraction et la rétention des étudiants.

La première année de mise en œuvre du programme révisé en Sciences s'est déroulée en 2024-2025, et des données ont été recueillies sur les perceptions des étudiants et du personnel enseignant à propos de cette implantation. Ces données seront analysées à l'automne 2025 afin d'éclairer les améliorations continues du programme.

Les comités de programmes ont participé à quatre ateliers animés par le Comité de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIÉA) afin de se préparer à la mise en œuvre complète de la politique en 2025-2026. L'adoption de cette nouvelle politique a permis d'améliorer la communication entre les parties prenantes de tous les programmes et de mettre en place des balises pour l'amélioration continue des programmes.

L'ensemble des grilles de cours, révisées antérieurement pour se conformer aux exigences de la Loi 14, ont été soigneusement examinées afin de s'assurer de leur faisabilité et de leur durabilité, et des ajustements ont été apportés au besoin pour soutenir la viabilité à long terme et la réussite des étudiants.

Ces interventions combinées garantissent que Champlain continue d'offrir des programmes de jour pertinents, adaptés aux besoins des parties prenantes et conformes aux exigences ministérielles et législatives, tout en jetant les bases d'une mise en œuvre réussie des politiques et d'un développement programmatique durable en 2025-2026 et au-delà.

La révision et la mise en œuvre des programmes d'éducation à la petite enfance et de courtage immobilier résidentiel en formation continue ont également eu lieu. Des ateliers technologiques ont été organisés pour toutes les nouvelles cohortes des programmes AEC en formation continue.

Le soutien aux activités et aux clubs étudiants par le personnel et le corps professoral s'est poursuivi.

Du personnel administratif a été embauché pour appuyer les équipes de la vie étudiante et des sports et loisirs, leur permettant ainsi de consacrer davantage de temps à la programmation.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Le nouveau programme de sciences a été mis en œuvre.
- La mise en œuvre du nouveau programme de sciences sociales a été complétée.
- La révision locale des programmes d'arts, de littérature et de communication a été achevée.
- Quarante-huit étudiants ont participé à des projets de mobilité internationale.
- Cinq étudiants ont participé à un colloque provincial destiné aux étudiants collégiaux effectuant des recherches.

Cégep Champlain à Lennoxville

Les taux d'inscription élevés et le nombre maximal d'inscriptions reflètent la pertinence continue de nos programmes. Nous suivons de près les récentes révisions apportées aux programmes en sciences sociales, en sciences, en techniques d'éducation spécialisée (SET), en arts libéraux, en arts, en littérature et communication, et en sciences infirmières. La révision du programme en technologie de la comptabilité et de la gestion (AMT) est toujours en cours, et sa mise en œuvre est prévue pour l'automne 2026. Le programme de technologie informatique (CST) a fait l'objet d'une évaluation volontaire et fera l'objet d'une révision mineure en 2025-2026, à l'aide de nouveaux outils développés pour soutenir les processus de révision des programmes. En outre, nous continuons à évaluer l'impact de la loi 14 et à suivre les résultats des étudiants à l'épreuve uniforme de français (EUF).



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.2 Nos enseignants et notre personnel sont soutenus dans leur capacité d'améliorer constamment les programmes et services qu'ils offrent

Cégep Champlain à Saint-Lambert

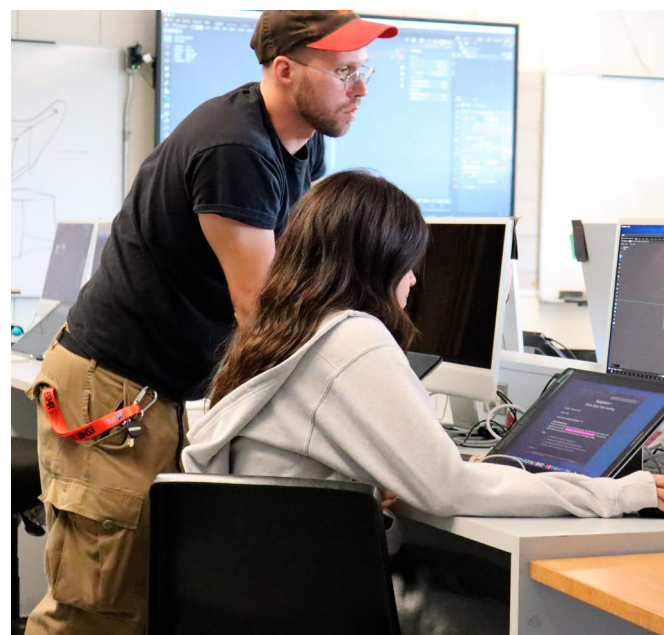
- Poursuite de l'octroi de temps libre aux professeurs du département de français et d'autres départements afin de les aider à préparer des cours thématiques et complémentaires en français.
- Des ressources supplémentaires en temps libre ont continué d'être allouées au Centre de ressources en français (CRF) afin de soutenir les étudiants et, par conséquent, les professeurs dans leurs cours de français.
- Cinquante-deux ateliers organisés par le Centre d'enseignement et d'apprentissage (CEA) ont été ouverts à l'ensemble de la communauté du Collège. Ces ateliers portaient sur l'évaluation des programmes, la formation technologique, l'intégration pédagogique et l'IA dans l'éducation.
- Ces soutiens continus, combinés à l'éventail des possibilités de développement professionnel et à la continuité des services de soutien aux étudiants pendant une période de transition, garantissent que les enseignants et le personnel sont bien équipés pour répondre aux défis pédagogiques, linguistiques et technologiques en constante évolution, tout en jetant des bases solides pour une croissance continue en 2025-2026 et au-delà.
- Ateliers technologiques conçus pour le personnel de la formation continue, couvrant les domaines des meilleures pratiques SharePoint, de l'utilisation des outils d'IA pour la réussite administrative, ainsi que de l'utilisation de Power Automate pour la gestion des listes d'attente et des informations.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Trois cent cinq participations individuelles à des activités pédagogiques
- Quarante-deux employés ont participé à des formations non pédagogiques et à des programmes de développement continu
- Groupe de réflexion sur l'IA chargé de définir des lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le contexte pédagogique.

Cégep Champlain à Lennoxville

Nous avons organisé des journées de développement pédagogique en août et en janvier à l'intention du corps professoral. Ces journées comprenaient des conférences et des ateliers visant à aider les enseignants à développer leurs connaissances et leurs compétences et à favoriser une plus grande collaboration. Environ 90 enseignants ont participé à chacune de ces journées. Nous avons contribué à la planification de la Journée pédagogique interuniversitaire, à laquelle ont participé 36 membres du corps professoral et du personnel. Douze membres du corps professoral et du personnel ont également participé au congrès annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

ORIENTATION 3: CRÉER UN MILIEU STIMULANT

RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.1 Le cégep crée un environnement qui encourage une culture d'engagement dans la vie collégiale

Cégep Champlain à Saint-Lambert

Nous avons maintenu notre rôle de chef de file dans le cadre des journées interuniversitaires pédagogique. Les activités étaient ouvertes à l'ensemble de la communauté du collège.

Les programmes Student Leadership iLead et FLIP (First-Year Leadership & Integration Program) offrent des activités uniques de soutien aux étudiants qui contribuent à créer un environnement et des expériences d'apprentissage positifs. Le programme Champlain iLead a été étendu au domaine sportif.

Des activités et des ateliers ont été proposés aux enseignants, au personnel et aux étudiants dans les domaines de la santé mentale et de la gestion du stress dans le cadre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante (PASME), afin de sensibiliser et de soutenir les étudiants.

Une soirée de gala « autonome » a été organisée pour les étudiants et les familles des candidats locaux aux Forces Avenir.

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

Projets d'infrastructure

- Rénovation de l'infirmierie.
- Modification de la configuration du stationnement pour améliorer la sécurité.
- Préparation du remplacement de l'unité CVC.

Autres initiatives :

- Mise en place de la première enquête de satisfaction au travail. Les résultats montrent que les employés sont engagés et satisfaits. Le Net Promoter Score des employés a placé le collège au niveau « Excellence » et la relation entre les collèges a été un facteur particulièrement bien noté. Afin de continuer à améliorer l'engagement, un groupe de travail composé d'employés sera créé pour analyser les résultats et proposer des mesures pour l'avenir.
- Mise en place de la deuxième semaine du bien-être et poursuite des initiatives en matière de bien-être. Trois cent soixante-douze employés ont participé à 15 activités organisées par le groupe chargé du bien-être des employés, les RH et d'autres employés engagés.
- Activités sociales : la participation aux activités sociales organisées par le comité social et les RH a battu les records de l'année précédente. Quatre cent cinquante et un employés ont participé aux 11 activités sociales différentes, y compris notre campagne Centraide.
- Comités du collège : le Cégep Champlain-Saint-Lawrence compte 19 comités, et 41 % des employés de Saint-Lawrence participent à au moins un comité.

Cégep Champlain à Lennoxville

En plus des ateliers et des journées de perfectionnement pédagogique, plusieurs événements marquants ont enrichi l'année universitaire. Les activités marquant la Semaine de la vérité et de la réconciliation ont de nouveau été organisées en collaboration avec des partenaires locaux, notamment PRESE, l'Université Bishop's, le Cégep de Sherbrooke, l'Université de Sherbrooke et le Séminaire de Sherbrooke. La journaliste Aphrodite Salas a été invitée à donner la conférence Tait Chattopadhyay.

Le corps professoral a organisé des excursions pédagogiques dans diverses disciplines, notamment une excursion culturelle à Montréal dirigée par les programmes d'arts visuels et d'arts, littérature et communication (ALC). Le programme d'échange allemand a permis aux étudiants d'acquérir une expérience internationale précieuse, notamment une visite à Québec pour la délégation allemande, qui était ouverte aux étudiants intéressés de Champlain.

Afin d'améliorer la vie étudiante, les sièges des halls avant et arrière du bâtiment Champlain ont été réorganisés et agrandis, créant ainsi plus d'espace pour l'étude et les interactions sociales. Notre première soirée des parents a offert aux nouveaux étudiants et à leurs familles l'occasion de s'engager auprès de la communauté du collège et de commencer l'année universitaire avec plus de confiance.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.2 Le cégep développe des partenariats mutuellement bénéfiques

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

- Formation aux entreprises Capitale-Nationale;
- Groupe Intercégep pour l'intégration des étudiants des Premiers Peuples;
- Jeffrey Hale Community Partners Group;
- ORES;
- Association des guides touristiques;
- Ville de Québec;
- Voice of English-Speaking Quebec (VEQ);
- Beneva (Programme de bourses);
- Morrin Center;
- AQPC;
- RSEQ;
- College Mérici;
- Youth for youth;
- Force Avenir;
- Pôle de l'enseignement supérieur de la Capitale-Nationale.

Cégep Champlain à Lennoxville

Nous avons renouvelé notre engagement envers nos principaux partenaires locaux et régionaux, notamment l'Université Bishop's, le Comité directeur des collèges anglais (ECSC), le Consortium des cégeps anglophones, les collèges et universités du Québec, le Pôle régional en enseignement supérieur - Estrie (PRESE) et le Regroupement des cégeps Montérégie-Estrie (RCME). Des efforts ont été déployés pour favoriser une plus grande collaboration entre les professeurs et le personnel de nos collèges partenaires. Nous avons également établi des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur afin de mettre sur pied plusieurs initiatives novatrices en matière de recherche pédagogique.



ORIENTATION 4 : ENCOURAGER L'INNOVATION RÉSULTAT GÉNÉRAL 4.1 Champlain crée des occasions d'innover

Cégep Champlain à Saint-Lambert

Après le lancement réussi en 2024-2025 de l'intégration de la RA/RV comme outil d'enseignement/d'apprentissage en sciences infirmières, un outil d'enseignement/d'apprentissage RA/RV a été créé pour le cours d'histoire de premier niveau afin d'aider les étudiants à découvrir l'histoire ancienne d'une nouvelle manière.

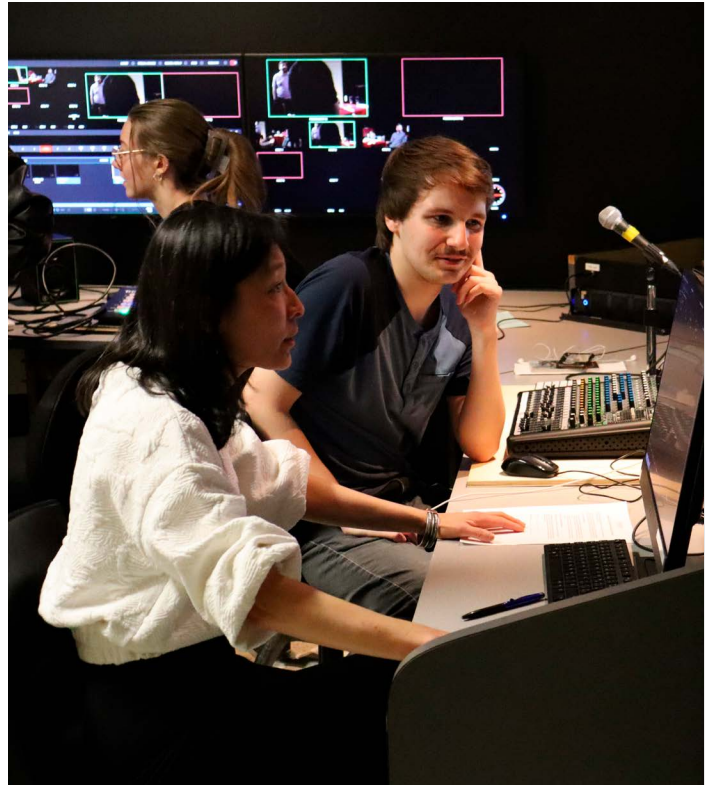
Cégep Champlain-Saint-Lawrence

Six projets différents visant le développement pédagogique et institutionnel ont été soutenus par des congés spéciaux au cours de l'année. Trois de ces projets ont été menés dans le cadre du programme Scholarship of Teaching and Learning Perspective (SoTL).

Une ressource a été embauchée pour fournir un soutien au corps professoral dans le cadre de projets de recherche. Trois membres du corps professoral ont reçu des subventions de recherche.

Cégep Champlain à Lennoxville

Nous avons financé plusieurs initiatives pédagogiques menées par des professeurs et lancé la première phase de notre projet de pédagogie plurilingue, soutenu par une subvention de l'Entente Canada-Québec (ECQ). Ces projets ont permis aux professeurs de disposer de temps libre pour mener des recherches pédagogiques, mettre en œuvre des pratiques d'enseignement innovantes et améliorer le soutien aux étudiants. Le succès de l'initiative financée par l'ECQ a conduit à l'élaboration de plusieurs nouveaux projets pour l'année universitaire 2025-2026.



RÉSULTAT GÉNÉRAL 4.2 Champlain est reconnu comme un innovateur par ses partenaires externes

Cégep Champlain à Saint-Lambert

Les étudiants du Cégep Champlain à Saint-Lambert ont été récompensés lors de la remise des prix Forces Avenir provinciales avec 6 nominations en demi-finale qui passeront aux entretiens et 2 finalistes qui assisteront au gala de remise des prix à Québec.

Le 15 octobre, les membres du club de chimie de Champlain ont remporté un trophée dans la catégorie Sciences et technologie. En proposant des expériences pratiques en dehors du cadre scolaire, le club de chimie offre aux étudiants un moyen attrayant d'explorer les merveilles de la chimie. Au-delà des expériences en laboratoire, les membres du club de chimie mènent des projets de sensibilisation avec des élèves d'écoles primaires locales afin d'encourager et d'inspirer la prochaine génération de scientifiques.

L'autre finaliste de Champlain dans la catégorie Société, communication et éducation était le groupe Black Lives Allyship Mission, nommé pour son débat percutant « Let's Get Real » sur les inégalités en matière de soins de santé. La session visait à mettre en lumière les disparités raciales dans les soins de santé, telles que les erreurs de diagnostic chez les patients racialisés et la sous-représentation des personnes de couleur dans la recherche et l'enseignement médicaux. L'événement a été très bien accueilli, en particulier par les étudiants en soins infirmiers du collège, qui ont exprimé leur souhait de poursuivre le dialogue et d'intégrer ces thèmes dans le programme d'études.

Cégep Champlain à Lennoxville

Nous constatons un nombre croissant de demandes de subventions acceptées en collaboration avec des partenaires externes, qui soutiennent la recherche et le développement pédagogique tant au niveau local que dans l'ensemble du réseau collégial.

Le Plan stratégique et le Plan de réussite

CÉGEP CHAMPLAIN-SAINT-LAWRENCE

Stratégie d'intervention pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans l'enseignement supérieur

- **les mesures de prévention et de sensibilisation mises en place, y compris les activités de formation proposées aux étudiants ;**
 - Formation en ligne pour tous les étudiants
 - Campagne de sensibilisation au consentement
 - Événements SLCSA – sensibilisation au risque de drogue du viol et mesures de prévention
- **les activités de formation suivies par les responsables, les membres du personnel et les représentants des associations étudiantes ;**
 - Formation en ligne pour tout le personnel
 - Campagne de sensibilisation au consentement
- **les mesures de sécurité mises en œuvre ;**
 - Amélioration de l'éclairage du parking
 - Certaines portes sont à accès restreint
 - Présence d'un agent de sécurité pendant la journée
- **le nombre de plaintes et de signalements reçus et le temps nécessaire pour les traiter ;**
 - Zéro plainte a été reçue en 2024-2025
- **les interventions effectuées et la nature des sanctions appliquées ;**
 - Zéro intervention a été nécessaire en 2024-2025
- **le processus de consultation utilisé pour élaborer ou modifier la politique ;**
 - Le processus de consultation mené en 2024 a inclus les syndicats, l'association étudiante et le conseil local.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN – EESH (A-112)

Nombre d'étudiants HAN

Semester	HAN	non-HAN
A24	125	16
H25	107	13

- Cent vingt-cinq étudiants étaient inscrits au programme HAN à l'automne et 107 à l'hiver auprès de notre centre de services adaptés et bénéficiaient de services supplémentaires offerts par nos services adaptés.
- Trois projets ESSH (communauté de pratique en pédagogie inclusive) ont été soutenus pour un total de 0,575 ETC (0,2383 provenant du volet 1).



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

CÉGEP CHAMPLAIN À LENNOXVILLE

Entente MELS-MSSS (A-106)

Environ 7 000 \$ ont été distribués aux lieux de stage pour soutenir les étudiants en soins infirmiers et en techniques d'éducation spécialisée.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN – EESH (A-112)

Ce financement continue de soutenir partiellement (0,2 ETC) un conseiller à temps plein chargé des services adaptés et des projets de libération de temps pour les enseignants qui apportent un soutien supplémentaire aux étudiants handicapés et ayant d'autres besoins, en collaboration avec notre bureau des services adaptés. Parmi ces projets figuraient : le tutorat par les pairs en anglais, le soutien des enseignants en calcul, le soutien par les pairs en informatique (Champlain Brains), le forum sur l'inclusion (initiative EDI dirigée par les enseignants), le soutien clinique en soins infirmiers et l'éducation sexuelle. Jusqu'à 128 étudiants étaient inscrits à notre centre de services adaptés (125 à l'automne, 128 à l'hiver), et jusqu'à 80 services supplémentaires ont bénéficié d'aménagements en attendant un diagnostic officiel (80 à l'automne, 57 à l'hiver).

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en éducation supérieure

Un travailleur social à temps plein agit à titre de coordonnateur pour la prévention de la violence sexuelle et de personne-ressource principale pour les étudiants. Il est appuyé par l'équipe de counseling des Services aux étudiants. Le Collège régional de Champlain a retenu les services d'ALIAS, une entreprise externe, pour recevoir les plaintes anonymes et aider aux enquêtes, au besoin. Au cours de l'année, notre collège a reçu 15 divulgations, deux plaintes ont été déposées et trois interventions ont été menées.

La politique VACS a été révisée par un comité composé de représentants de Champlain Lennoxville, Champlain St. Lambert et Champlain St. Lawrence. La principale modification apportée à la politique a été son élargissement afin d'inclure la violence sexiste. Après consultation des trois collèges, la politique révisée a été adoptée à tous les niveaux de gouvernance.

En plus des campagnes mensuelles menées par SEXed, notre programme d'éducation par les pairs supervisé par des professeurs qui se consacrent à cette tâche, tous les nouveaux étudiants ont été tenus de participer à une formation de sensibilisation des témoins actifs et les employés ont été tenus de participer à une formation en ligne. Enfin, en novembre, nous avons organisé des événements en association avec les 16 jours d'activisme contre la violence sexiste, une campagne sur la sécurité en matière de consommation d'alcool et des tentes de fête sécurisées en association avec l'université Bishop's.

Perfectionnement professionnel des enseignants et enseignantes (E104)

Nous avons financé deux journées de formation pédagogique pour tous les enseignants : en août, le thème était « Technologie et enseignement », et en janvier, « La transition de l'adolescence à l'âge adulte ». Environ 90 enseignants ont participé à chacune de ces journées, dont le coût total s'est élevé à 1 442,67 \$.

Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R105)

Cette enveloppe a été utilisée pour financer en partie (0,10 ETC) un conseiller pédagogique qui a apporté son soutien à nos 88 étudiants internationaux. Cela a notamment consisté à accueillir et à aider financièrement trois étudiants réfugiés.

Amélioration de la réussite scolaire FEC (A-105)

Environ 18 000 \$ ont été distribués pour soutenir des voyages pédagogiques. Ces fonds ont couvert les frais de transport et d'entrée pour des activités allant de visites de musées et de galeries locales à la participation à des événements culturels, en passant par des excursions éducatives à Québec et en Nouvelle-Angleterre.

Services communautaires (R106v1)

Cette enveloppe a servi à financer en partie le salaire d'un conseiller pédagogique et d'un technicien chargés de l'élaboration et du déploiement d'activités non créditées et du développement d'outils pour les services aux entreprises.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

Partenariat pour la formation en entreprise (R106v2)

Cette enveloppe sert à libérer partiellement un membre du corps professoral qui dirige le projet d'entrepreneuriat étudiant. Nous louons également des bureaux au Quartier général de l'entrepreneuriat (QG) afin de faciliter la collaboration avec des projets similaires au Cégep de Sherbrooke et au Séminaire de Sherbrooke. Cela permet également de créer des occasions de réseautage avec des entrepreneurs et des entreprises locaux

Collaboration régionale (R107)

Champlain Lennoxville reste activement engagé dans le Pôle régional (Estrie) local, en participant à la fois au Comité de pilotage et au Comité exécutif. Le collège a tiré parti des possibilités de réseautage avec d'autres établissements d'enseignement postsecondaire de la région et a obtenu des fonds pour soutenir les initiatives de réconciliation avec les Autochtones. Ces initiatives comprennent des activités pour la Semaine de la vérité et de la réconciliation et un projet de revitalisation de la langue abénaquise.

Étudiants dans le domaine des sciences et génie (A113)

Un technicien de l'information à temps plein apporte le soutien supplémentaire nécessaire pour répondre de manière adéquate aux besoins des étudiants et des enseignants en Techniques informatiques.

Recherche au collégial (R103)

Le Collège continue de bénéficier de son adhésion à l'Association pour la recherche au collégial (ARC), qui soutient son engagement continu dans la recherche et l'innovation pédagogiques. Cette enveloppe sert également à financer en partie (0,1 ETC) un conseiller pédagogique qui apporte son soutien aux initiatives de recherche au sein du collège.

Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (8350-21)

Ce financement continue de soutenir la réussite des étudiants grâce à l'emploi d'un conseiller d'orientation à temps plein. De plus, il a été utilisé pour soutenir le tutorat des étudiants en soins infirmiers, un projet de résilience en soins infirmiers, le programme Sentinelles (qui aide les étudiants à développer leurs aptitudes socio-émotionnelles, leur bien-être et leur résilience), l'inclusivité dans la pédagogie et le mentorat des enseignants.

CÉGEP CHAMPLAIN À SAINT-LAMBERT

Perfectionnement professionnel des enseignants (E104)

Au cours de l'année universitaire 2024-2025, le Cégep Champlain à Saint-Lambert a offert à son corps professoral un large éventail d'activités de perfectionnement professionnel. Parmi celles-ci figuraient des journées pédagogiques interuniversitaires, des ateliers sur les technologies éducatives, des formations sur les plateformes institutionnelles (Omnivox/Léa, Moodle, Teams, OneDrive), des séances sur l'IA dans l'enseignement, des séances d'intégration pour les nouveaux professeurs et des formations thématiques axées sur l'évaluation des programmes et le renouvellement pédagogique.

Quarante-huit enseignants ont reçu un total de 31 165 \$ au cours de l'année universitaire 2024-2025.

Toutes les activités ont été financées en tout ou en partie par des fonds alloués au titre de l'annexe E104. Pour chaque session, le Collège a enregistré le titre de la formation, le coût pour l'établissement et le nombre d'enseignants qui y ont participé. Voici quelques exemples :

- Journées pédagogiques interuniversitaires (13-14 janvier 2025) : plus de 30 enseignants participants issus de plusieurs disciplines
- Ateliers d'évaluation du programme IPEAP (janvier-avril 2025) : plusieurs sessions réunissant 20 à 30 membres du corps enseignant autour de l'assurance qualité des programmes et de l'évaluation des programmes.
- Formation technologique (janvier-février 2025) : ateliers sur Moodle, Omnivox/Léa, Smart TV et Teams/OneDrive, chacun réunissant 5 à 15 participants du corps enseignant.
- Intégration pédagogique (5 février 2024) : plus de 20 nouveaux membres du corps enseignant formés à la pédagogie universitaire, sous la direction du CTL
- Ateliers sur l'IA dans l'éducation (29 janvier 2025) : sessions destinées au corps enseignant sur la génération de résultats par opposition à la recherche d'informations dans l'enseignement avec l'IA
- Ces activités, financées par le programme E104, ont aidé les enseignants à développer leurs compétences numériques, à renforcer leurs pratiques pédagogiques, à intégrer l'IA et les nouvelles technologies dans leur enseignement et à participer à l'évaluation des programmes institutionnels.

Le Plan stratégique et le Plan de réussite



Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R-105)

En octobre 2023, le Champlain College Saint Lambert a signé un protocole d'accord avec le Hudson Valley Community College (HVCC) situé à Troy, dans l'État de New York. Nous avons visité le campus du HVCC et organisé plusieurs réunions en ligne en 2024-2025, qui ont abouti à la visite de deux jours de Jay Deitchman, directeur des initiatives mondiales, les 17 et 18 septembre 2024. Au cours de ces deux jours, Jay et Victor, la mascotte du HVCC (voir photo), ont rencontré des étudiants de la formation initiale et continue, ont échangé avec des enseignants et des professionnels de la formation initiale et continue et ont échangé avec divers services et membres du personnel de direction.

Bien qu'aucun projet international concret n'ait été créé, principalement en raison du climat politique actuelle, le HVCC a offert une opportunité d'apprentissage à nos étudiants. Un cours en ligne intitulé « Cultures amérindiennes de New York et de la Nouvelle-Angleterre » sera proposé à nos étudiants à partir du semestre d'automne 2025. Les étudiants éligibles qui souhaitent suivre ce cours verront celui-ci reconnu par notre établissement comme répondant aux exigences du DEC.

Après plusieurs réunions avec nos collègues du College Sir Gar au Pays de Galles, nous n'avons pas réussi à trouver de projet viable et, par conséquent, aucun protocole d'accord n'a été signé.

Les changements actuels dans l'admission des étudiants étrangers ont rendu la plupart des projets internationaux impossibles ou non viables. En 2025-2026, nous continuerons à suivre la situation afin de déterminer si des initiatives internationales méritent d'être poursuivies.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeur HAN (A-112)

F2024 - 508 étudiants inscrits. 348 avec une désignation HAN

W2025 - 502 étudiants inscrits. 342 avec une désignation HAN

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Onze membres du Cégep Champlain à Saint-Lambert ont formé le Comité pour la prévention de la violence sexuelle. Toutes les catégories du Collège étaient représentées, y compris le personnel, les enseignants et les étudiants. Le comité a examiné la politique existante et a formulé des recommandations pour y apporter des changements.

Les programmes et activités comprenaient des ateliers destinés aux étudiants-athlètes, à l'association étudiante et aux clubs étudiants, ainsi qu'à la communauté ILead. Une formation sur la théorie de l'autodétermination de la motivation a également été dispensée aux entraîneurs dans le cadre de la prévention du harcèlement dans le sport.

MELS-MSSS Entente (A106)

L'entente conclue avec le MSSS Montérégie Centre a donné lieu à un partenariat avec Aire Ouverte Montérégie Centre et au partage de ressources et d'expertise.

Accessibilité aux services en santé mentale (8350-04)

Le travail des trois psychologues, des deux travailleurs sociaux et du psychothérapeute, ainsi que la collaboration établie entre l'équipe de santé mentale et les autres services et professeurs du Collège, sont essentiels pour permettre un accès rapide aux services de santé mentale et faciliter une intervention précoce auprès de nombreux étudiants.



Population étudiante

FORMATION RÉGULIÈRE

INSCRIPTION* PAR PROGRAMME

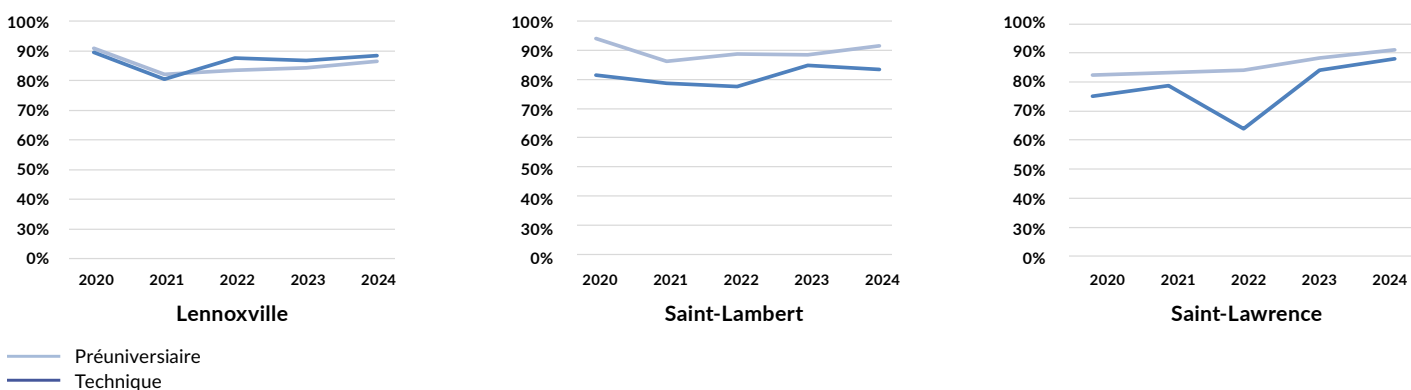
PROGRAMMES	LENNOXVILLE		SAINT- LAMBERT		SAINT-LAWRENCE	
	Automne 2024	Hiver 2025	Automne 2024	Hiver 2025	Automne 2024	Hiver 2025
ORIENTATION ET INTÉGRATION						
081.06 - Tremplin DEC	31	39	-	-	5	5
PRÉUNIVERSITAIRE						
200.12 - Sciences de la nature + Sciences humaines (Double DEC)	-	-	-	-	6	5
200.16 - Sciences de la nature + Arts, lettres et communication (Double DEC)	-	-	-	-	8	5
200.B0 - Sciences de la nature	123	94	352	286	190	149
200.B1 - Sciences de la nature	108	110	302	290	188	175
200.C0 - Sciences de l'informatique et mathématiques	-	-	81	70	-	-
300.16 - Sciences humaines + Arts, lettres et communication (Double DEC)	-	-	-	-	17	13
300.A0 - Sciences humaines	71	29	212	106	77	26
300.A1 - Sciences humaines	413	416	1,031	1,070	313	320
500.A1 - Arts, lettres et communication	94	83	219	185	42	41
510.A0 - Arts visuels	36	32	-	-	-	-
700.B0 - Histoire et civilisation	40	33	129	110	-	-
Sous-total	885	797	2 326	2 117	841	734
TECHNIQUE						
180.A0 - Soins infirmiers	86	85	109	107	-	-
351.A0 - Éducation spécialisée	23	22	-	-	-	-
351.A1 - Éducation spécialisée	67	65	-	-	-	-
410.B0 - Techniques de comptabilité et de gestion	101	91	-	-	130	129
410.D0 - Gestion de commerces	-	-	315	273	-	-
414.A0 - Tourisme	-	-	2	1	-	-
420.B0 - Techniques de l'informatique	74	65	192	174	-	-
Sous-total	351	328	618	555	130	129
TOTAL	1 267	1,164	2 944	2 672	976	868

Total d'étudiants à l'automne 2023: 5 187

Total d'étudiants à l'hiver 2024: 4 704

*Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE AYANT RÉUSSI 80 % OU PLUS DE LEURS COURS DE LA PREMIÈRE SESSION



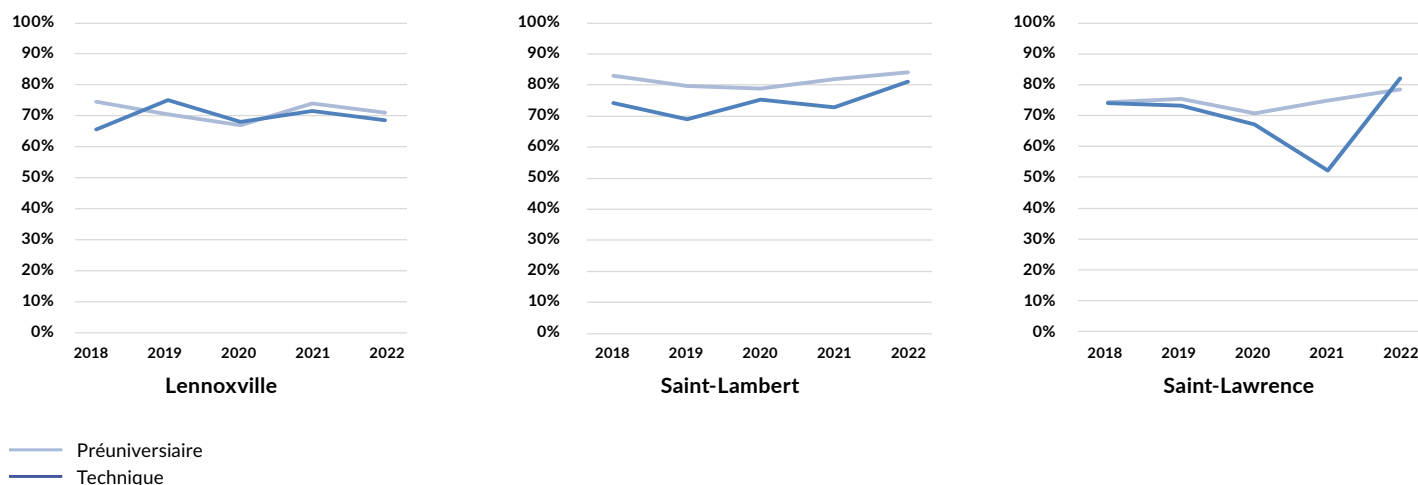
(1) Les données proviennent du système CLARA.

(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

Population étudiante

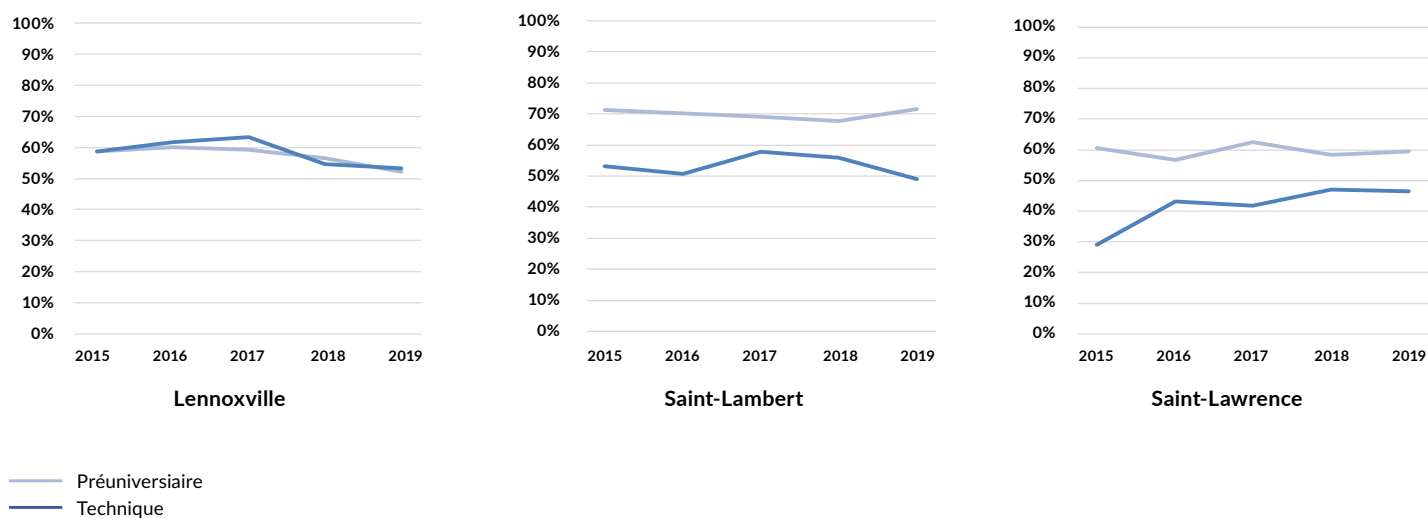
FORMATION RÉGULIÈRE

TAUX DE PERSÉVÉRANCE À LA TROISIÈME SESSION (MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE



- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).
 (2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

TAUX DE DIPLOMATION DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE (MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE



- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).
 (2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A) combinés aux étudiants qui entrent dans leur programme après au moins une session dans un autre programme collégial (population B).

Population étudiante

FORMATION CONTINUE

INSCRIPTIONS* ET DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME

LENNOXVILLE

NOTE : Le Collège Champlain Lennoxville n'avait aucun étudiant inscrit ou diplômé au programmes AEC durant l'année académique 2024-2025.

SAINT-LAMBERT

PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025	Automne 2024	Hiver 2025
AEC					
EEC.1Y - Courtage immobilier résidentiel	64	63	33	11	5
JEE.0K - Éducation à l'enfance	17	27	10	-	-
JNC.1G - Éducation spécialisée (2010)	17	10	8	8	-
JNC.1G - Éducation spécialisée (2024)	-	13	14	-	-
JNC.1H - Trouble du spectre autistique	38	16	-	11	-
LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique	37	39	27	1	1
LCA.DT - Spécialiste du soutien aux ressources humaines	7	6	6	-	-
LEA.D2 - Internet des objets industriels	10	18	11	-	4
LEA.D8 - Cybersécurité : Prévention et intervention	28	14	14	7	-
LEA.EC - TI administration nuagique	19	17	11	-	-
NTL.1K - Spécialiste de la réalité virtuelle et augmentée	8	-	-	3	-
TOTAL	245	223	134	41	10

SAINT-LAWRENCE

PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025	Automne 2024	Hiver 2025
AEC					
LCA.C5 - Administration des affaires	7	20	-	-	6
TOTAL	7	20	-	-	6

* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

Population étudiante

FORMATION CONTINUE

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) - SAINT-LAMBERT

PROGRAMMES	SAINT-LAMBERT					
	Inscriptions			Diplômés		
	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025	Automne 2024	Hiver 2025	Été 2025
AECs						
JEE.OK - Éducation à l'enfance	81	119	42	18	30	4
JNC.1G - Éducation spécialisée	124	156	81	7	13	8
LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique	16	24	14	1	4	4
LCA.DT - Spécialiste du soutien aux ressources humaines	4	4	1	-	-	-
LCE.53 - Bureautique - Agent d'administration	22	23	7	5	7	1
LEA.1Q - Spécialiste en soutien des technologies de l'information et des communications (TIC)	5	2	2	3	-	1
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	-	1	-	-	-	-
Sous-total	252	329	147	34	54	18
DECs						
412.A0 - Bureautique	36	35	18	3	3	-
420.B0 - Techniques de l'informatique (Administration réseau et sécurité)	8	14	7	-	-	-
Sous-total	44	49	25	3	3	-
TOTAL	296	378	172	37	57	18



États financiers

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025

	2025	2024
	\$	\$
Revenus		
Subventions	77 250 790	68 241 831
Droit d'inscription et scolarité	2 835 245	2 658 345
Vente de biens et services	2 485 443	2 510 147
Autres revenus	1 655 327	1 783 711
Locations	1 352 506	1 344 190
Total	85 579 311	76 538 224
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ¹	45 421 635	41 741 988
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ¹	21 252 607	19 658 846
Fournitures et matériel	3 846 511	3 839 599
Services, honoraires, contrats et locations	8 740 532	8 609 485
Autres charges	281 808	253 415
Total	79 543 093	74 103 333
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	6 036 218	2 434 891

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice ²	11 870 665	14 267 853
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges ³	6 036 218	2 434 891
Virement au fonds des immobilisations	-270 913	-4 832 079
Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice	17 635 970	11 870 665
<i>Solde de fonds affecté à des projets</i>	<i>4 724 781</i>	<i>4 764 664</i>
<i>Solde de fonds non affecté à des projets</i>	<i>12 911 189</i>	<i>7 106 001</i>

Les informations sont tirées des onglets "Résultats" et "État de l'évolution des soldes de fonds" du rapport financier annuel 2024-2025.

¹ Les salaires et les avantages sociaux comprennent les coûts de convention.

² Après redressements du Ministère.

³ Avant redressement du Ministère.

Renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$ conformément au seuil décrété par le Conseil du trésor.

Durant l'année financière 2024-2025, le cégep a accordé un total de 38 contrats de services d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$, pour un total de 3 961 357,48\$.

Aucun de ces contrats de services ont été attribués à des particuliers.

Ressources humaines

PERSONNEL PAR CATÉGORIE

	CENTRE ADMINISTRATIF	LENOXVILLE	SAINT-LAMBERT	SAINT-LAWRENCE	TOTAL
CATÉGORIE DE PERSONNEL					
Cadres	15	8	17	7	47
Personnel enseignant	0	115	242	83	440
Professionnels	5	15	27	17	64
Personnel de soutien	12	25	58	19	114
TOTAL	32	163	344	126	663

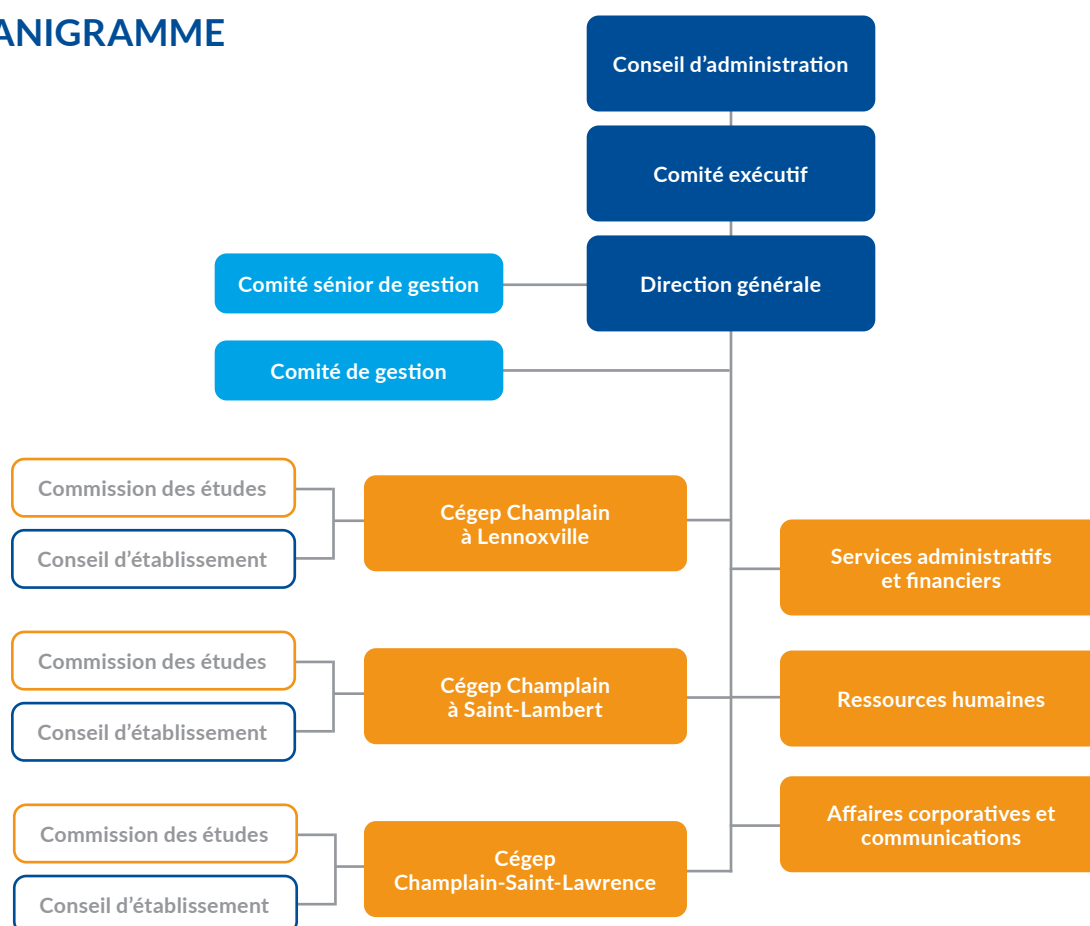
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En 2024-2025, le Collège n'a reçu aucun signalement d'actes répréhensibles en vertu de la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le niveau de l'effectif établi conformément à l'article 38 de la Loi pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 n'excède pas celui de la période de référence prenant fin le 31 mars 2024, établie par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ORGANIGRAMME



Conseil d'administration

En date de juin 2025

Conseil d'administration

Jean-Philippe Caron (membre d'office) Directeur général

Brian Denison Représentant des professionnels

Cégep Champlain à Lennoxville

Philip Cooper (membre d'office) Directeur de collège constituant par intérim

Jacob Burns Représentant diplômé préuniversitaire (Président)

Alain Lessard Représentante des enseignants (non-votante)

Simon Lefebvre Représentant du personnel de soutien

Antoine Laplante Représentant des étudiants, programme préuniversitaire

Camelia Van Doorn-Brodeur Représentante des étudiants technique

Kevin Deveau Représentant diplômé programme technique

Cégep Champlain à Saint-Lambert

Donald Shewan (membre d'office) Directeur de collège constituant

Denise Albert Représentante des enseignants

Frishta Hussainyar Représentante des étudiants,

Vacant Représentant des parents

Cégep Champlain-Saint-Lawrence

Edward Berryman (membre d'office) Directeur de collège constituant

Martin Plante Représentant des enseignants

William Witteman Représentant des parents

Julien Babineau Représentant des étudiants, programme préuniversitaire



NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Groupes socioéconomiques

Eric Richard

Geneviève Bourgoing

Mathieu Vigneault

Entreprises

Chantal Michel

Lisa Anderson

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Vacant

Commissions scolaires

Annie Thériault

Milieu universitaire

Alexandre Moïse



Conseil d'établissement Lennoxville

En date de juin 2025

Philip Cooper	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Jennifer Palik	Représentante des parents
Akesh Gill-Coleman	Représentant des parents
Garnett Smith	Représentant des étudiants – préuniversitaire
Camelia van Doorn-Brodeur	Représentante des étudiants – préuniversitaire
Alain Lessard	Représentant des enseignants
Myriam Pruneau	Représentante des enseignants
Lois Dana	Représentante des professionnels non enseignant
Jennifer McLeod	Représentante du personnel de soutien

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANTS

Groupes socioéconomiques

Eric Richard

Milieu universitaire

Isabelle Goyette

Commissions scolaires

Kandy Mackey

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Vacant

Entreprise

Sébastien Houle (Président)

Caroline Morrisette (Vice-présidente)

Vacant

Commission des études Lennoxville

En date de juin 2025

Philip Cooper	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Nicolas Lecomte	Directeur adjoint, Affaires académiques et du corps professoral
Yotam Baum	Directeur adjoint, Affaires académiques et du corps professoral
Antoine Fortin-Veilleux	Directeur adjoint, Organisation scolaire et registrariat
Suzanne Meesen	Coordonnatrice de la pédagogie et du développement institutionnel
Brandon Moores	Représentant des enseignants – Éducation
Anabel Piñero	Représentante des enseignants – Éducation
Pierre-Anne Bélanger	Représentante des enseignants – Science
Diana Bellows	Représentante des enseignants – Science
David Sangster	Représentant des enseignants – Sciences Humaines
Matthias Harte	Représentant des enseignants – Programme Technique
Isabelle Ménard	Représentante des enseignants – Programme Technique
Myriam Pruneau	Représentante des enseignants – ALC
Murray Johnston	Représentant des enseignants – ALC
Daniela Fernandes	Représentante des professionnels
Jordan Glass	Représentant des professionnels
Marie-Félix d'Amours	Représentante du personnel de soutien
Faith Haskell	Représentant des étudiant (VP Académique)
Lydia Breton	Représentant des étudiants (VP Interne)
Vacant	Représentant des étudiants
Mara Turcotte	Représentante des étudiants



Conseil d'établissement Saint-Lambert

En date de juin 2025

Donald Shewan	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Denise Albert	Représentante des enseignants
Justine Bell	Représentante des enseignants
Vince Amato	Représentant des professionnels non enseignant
Henriette Dumont	Représentante du personnel de soutien
Stefan Iordan	Représentant des parents
Robert Soroka	Représentant des parents (Président)
Frishta Hussain	Représentant des étudiants
Hiba Belgada	Représentant des étudiants

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Commissions scolaires

Caroline Comeau

Milieu universitaire

Richard Fontaine

Groupes socioéconomiques

Geneviève Bourgoing

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Vacant

Entreprises

Miriam Morissette

Michael Newton

Vacant



Commission des études Saint-Lambert

En date de juin 2025

Donald Shewan	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Bessie Assimakopoulos	Représentante des enseignants
Alison Clark	Représentante des enseignants
Vanna Fonsato	Représentante des enseignants
Valerie D'auteuil-Gauthier	Représentante des enseignants
Pierre-Paul Gros	Représentant des enseignants
Valerie Hadd	Représentante des enseignants
Haikel Hichri	Représentant des enseignants
Susan Martin-Kaller	Représentante des enseignants
Catherine Nygren	Représentante des enseignants
Marlon Sanches	Représentant des enseignants
Nancy Tatebe	Représentante des enseignants
Chi Zhand	Représentant des étudiants (CSA)
Brooke Alyea	Représentante des professionnels formation continue
Kevin Thornhill	Représentant des professionnels – conseiller pédagogique (jour)
Geneviève Bourassa	Représentante du personnel de soutien
Alex Borja	Adjoint à la direction des études, organisation scolaire
Anthony Singelis	Adjoint à la direction des études, enseignement
Mark Wallace	Directeur de formation continue



Conseil d'établissement Saint-Lawrence

En date de juin 2025

Edward Berryman	Directeur de collège constituant et Directeur des études
France Séguin	Représentante des enseignants
Lisa Birch	Représentante des enseignants
Dante Fava	Représentante des parents
Lisa Shortt	Représentante des parents
Nathalie Gagné	Représentante des professionnels
Charles Nadeau	Représentant du personnel de soutien
Julien Babineau	Représentant des étudiants
Hassan Adra	Représentant des étudiants

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Jean-François Champoux

Groupes socioéconomiques

Maurice Dussault

Mathieu Vigneault (Président)

Entreprises

Vacant

Vacant

Vacant

Commissions scolaires

Marie-Pierre Lamarche

Secteur universitaire

Sehl Mellouli

Commission des études Saint-Lawrence

En date de juin 2025

Edward Berryman	Directeur de collège constituant et Directeur des études
Angela Stevens	Adjointe à la direction des études, enseignement, services professionnels et formation continue
Catherine Talbot	Coordonnatrice au développement pédagogique et institutionnel
Stefanie Oakes	Représentante des professionnels non enseignant
Alexandre Roussel	Représentant des professionnels non enseignant
Marina Aaron	Représentante des professionnels non enseignant
Sean Otto	Représentant des enseignants – sciences sociales
France Séguin	Représentante des enseignants – Éducation
Patrick Savard	Représentant des enseignants – Éducation
Gisela Drögue-Grondin	Représentante des enseignants – Éducation
Christopher St-Laurent Pedneault	Représentant des enseignants – Science
Geneviève Jacques	Représentante des enseignants – ALC
Marc-André Frenette	Représentant des enseignants – Domaine des affaires
Martin Huard	Représentant des enseignants – Mathématiques
Martin Thériault	Représentant des enseignants - Tourisme
Celeste Brochero Lopez	Représentante des étudiants
Michel Laurence	Représentant des étudiants



Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont conformes à l'article 3.0.4 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30). Ces mesures complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà énoncées aux articles 321 à 330 du [Code civil du Québec](#) (RLRQ) et aux articles 12, 20.1.1, 41, 51 et 68 de la Loi. En cas de conflit avec les règles énoncées dans le présent [Code](#), les mesures législatives d'ordre public, notamment les articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi, prévalent.

Les principes énoncés ci-après reposent sur le sens de la justice, de l'honnêteté et de l'intégrité.

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Définitions

Les définitions qui suivent s'appliquent au présent Code.

- a) « Loi » La Loi sur les cégeps d'enseignement général et professionnel (RLRQ, c. C-29).
- b) « conseil d'administration » Le conseil d'administration du Cégep régional Champlain;
- c) « membre du conseil d'établissement » Un membre de l'un des trois conseils d'établissement;
- d) « règlement no 1 » La dernière version adoptée du règlement no 1 du Cégep régional Champlain sur l'administration générale du Cégep;
- e) « présidence » Selon le contexte, soit la ou le membre du conseil d'administration élu(e), pour l'exercice financier par le conseil d'administration pour remplir le rôle et les responsabilités prévus notamment à l'article 4.3 du règlement no 1; soit (ii) la ou le membre du conseil d'établissement élu(e) par le conseil d'administration pour remplir un rôle et des responsabilités similaires, avec les adaptations nécessaires;
- f) « Code » La dernière version adoptée du présent Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement;
- g) « Cégep régional Champlain » Les services administratifs du Cégep régional Champlain et de ses collèges constituants;
- h) « Cégep » Le Cégep régional Champlain et ses collèges constituants, individuellement ou collectivement selon le contexte;
- i) « collègues constituants » Les collègues constituants du Cégep régional Champlain, à savoir le Cégep Champlain à Lennoxville, le Cégep Champlain à Saint-Lambert a et le Cégep Champlain-Saint-Lawrence, individuellement ou collectivement selon le contexte;
- j) « membre employé(e) » La direction générale du Cégep régional Champlain, les directions des collèges constituants ainsi que les membres du personnel enseignant, les membres du personnel professionnel et les membres du personnel de soutien du conseil d'administration et/ou du conseil d'établissement;
- k) « exercice financier » La période allant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année;
- l) « comité de gouvernance et d'éthique » Comité permanent du conseil d'établissement créé conformément à l'article 5.2 du règlement no 1;

- m) « conseil d'établissement » Le conseil d'établissement de chaque collège constituant, conformément aux articles 48 et 49 de la Loi;
- n) « membre du conseil d'administration » Personne qui siège au conseil d'administration;
- o) « membre » Une personne qui est membre du conseil d'administration et/ou d'un conseil d'établissement;
- p) « secrétariat général » Titulaire du secrétariat général du Cégep régional Champlain.

1.2 Objectifs

Le présent code a pour objectif de définir les règles d'éthique et de déontologie des membres pour :

- maintenir et renforcer la confiance du public en ce qui a trait à l'intégrité, l'objectivité et la transparence de la gouvernance du Cégep;
- permettre aux membres d'exercer leur mandat et de s'acquitter de leurs devoirs avec confiance, indépendance et objectivité pour mieux accomplir la mission du Cégep;
- refléter la mission, la vision et les valeurs du Cégep approuvées par le conseil d'administration.

1.3 Application

Le présent Code s'applique aux membres et, dans le cas de l'article 2.03, aux ancien(e)s membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement.

ARTICLE 2 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES

2.1 Généralités

Les membres s'acquittent de leurs tâches en toute indépendance, avec intégrité et bonne foi, dans l'intérêt supérieur du Cégep en vue de l'accomplissement de sa mission. Les membres agissent avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et régularité, comme le ferait toute personne raisonnable et responsable en pareilles circonstances.

2.2 Devoirs et obligations des membres en fonction

Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres doivent

a. Agir personnellement :

Le mandat est de nature personnelle et ne peut être sous-délégué par procuration ou autrement.

b. Agir avec diligence :

L'obligation d'exercer les fonctions de membre entraîne nécessairement l'obligation pour les membres d'être présent(e)s aux réunions du conseil d'administration ou des conseils d'établissement, sauf si leur absence est justifiée par un motif valable.

c. Agir en collégialité :

Les membres n'agissent pas individuellement, mais en collégialité avec les autres membres du conseil d'administration ou du conseil d'établissement, et les membres des comités du conseil d'administration, selon le cas.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

d. Agir de manière indépendante dans l'intérêt des cégeps

Le conseil d'administration et les conseils d'établissement sont composés de personnes issues de contextes et de milieux différents, qui apportent chacune leur expertise, leur expérience et leurs connaissances au conseil d'administration et/ou aux conseils d'établissement.

Les membres ne doivent pas agir dans leur intérêt personnel ni dans l'intérêt des personnes appartenant aux mêmes communautés, et doivent donc toujours agir dans l'intérêt supérieur du Cégep.

e. Agir en conformité avec la loi :

Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres doivent se conformer aux obligations qui leur sont imposées par les lois et règlements et par les lettres patentes du Cégep, et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

f. Agir avec prudence et diligence :

Les membres veilleront donc à bien comprendre les questions qui leur sont soumises et à se tenir informé(e)s de la situation du Cégep afin d'être en mesure d'agir de manière appropriée. Le conseil d'administration ou le conseil d'établissement peut demander l'avis d'expert(e)s sur des questions qui ne relèvent pas des connaissances et des compétences habituellement requises pour prendre la décision qui est dans l'intérêt supérieur du Cégep.

Dans la limite de leurs capacités, les membres doivent agir comme le ferait une personne raisonnable et responsable dans les circonstances.

g. Agir avec honnêteté et loyauté :

Les membres doivent agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt du Cégep.

Les membres doivent s'abstenir de participer à une discussion ou de voter sur une question pour laquelle elles ou ils ont un intérêt direct. Les membres doivent éviter de se placer en situations de conflit réelles, potentielles ou apparentes entre un intérêt personnel ou celui de la personne ou des personnes qui les ont élu(e)s ou nommé(e)s, et les devoirs et obligations de leur poste.

En outre, les membres ne doivent pas dénigrer le Cégep et doivent respecter certaines règles, notamment

- ne pas utiliser à leur profit ou dans leur intérêt des biens du Cégep, sauf autorisation;
- ne pas divulguer de renseignements protégés ou confidentiels du Cégep obtenus en raison de leurs fonctions;
- s'abstenir d'abuser de leurs pouvoirs ou d'user indûment de leur position pour en tirer des avantages sur le plan personnel;
- ne pas accorder, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, une faveur ou un avantage indu pour elles-mêmes ou eux-mêmes ou pour un tiers, et ne pas accepter de cadeau, de marque d'hospitalité ou d'autre avantage, à l'exception de ce qui est d'usage et d'une faible valeur.

h. Agir avec civilité et respect :

Le comportement des membres doit être digne et respectueux des autres membres. Les membres doivent s'exprimer avec modération et éviter de porter atteinte à la réputation de quiconque.

2.3 Devoirs et obligations des membres ayant quitté leurs fonctions

Une personne, dans les douze (12) mois qui suivent immédiatement la fin de son mandat de membre, doit :

- agir de manière à ne pas tirer indûment profit de ses anciennes fonctions de membre;
- s'abstenir en son nom ou au nom d'autrui dans tout processus, négociation, ou autre opération dans lequel le Cégep ou collège constituant est susceptible d'être partie prenante. Cette règle ne s'applique pas au membre employé(e) qui interjette appel en vertu de son contrat de travail.

Après avoir quitté leurs fonctions, les membres doivent continuer à s'abstenir d'utiliser et/ou de partager des renseignements confidentiels ou protégés du Cégep tant que ces renseignements demeurent confidentiels ou protégés ou jusqu'à ce que ces renseignements soient rendus publics sans qu'il y ait eu d'action ou de faute de leur part.

ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION

3.1 Rémunération interdite

Les membres n'ont droit à aucune rémunération de la part du Cégep pour l'exercice de leurs fonctions de membres, sauf indication contraire du gouvernement du Québec. Les membres ne peuvent recevoir aucune rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certains frais dûment autorisés et d'un cadeau d'usage lors de la cessation de leurs fonctions.

La disposition qui précède ne s'applique pas au contrat de travail, au salaire et aux autres conditions de travail des membres employé(e)s.

ARTICLE 4 CONFLITS D'INTÉRÊTS

4.1 Objectif

Les règles suivantes visent à aider les membres à bien comprendre les situations de conflit d'intérêts et à définir les mesures administratives pour les membres en situation de conflit d'intérêts dans le but de servir au mieux l'intérêt supérieur du Cégep.

4.2 Principes généraux

Il y a conflit d'intérêts dans toutes situations réelles, potentielles ou apparentes qui, selon les normes objectives, sont de nature à compromettre ou susceptibles de compromettre l'indépendance et l'impartialité d'un(e) membre ou dans une situation où un(e) membre cherche à utiliser la nature de son poste pour obtenir indûment des avantages pour elle-même ou lui-même ou pour un tiers.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

4.3 Situations constituant un conflit d'intérêts

Il y a notamment un conflit d'intérêts visé par le présent Code dans les situations où la membre ou le membre

- a un intérêt direct ou indirect dans une délibération du conseil d'administration ou d'un conseil d'établissement;
- a un intérêt direct ou indirect dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- a un intérêt direct ou indirect dans une question qui nécessite une décision du conseil d'administration;
- obtient ou obtiendra un avantage personnel résultant d'une décision du Cégep;
- accepte un cadeau ou un avantage quelconque de la part d'une entreprise qui traite ou est susceptible de traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'appréciation d'une valeur nominale;
- utilise sa position de membre pour promouvoir ou agir en tant que représentant(e) d'un groupe.

4.4 Situations constituant un conflit d'intérêts des membres employé(e)s

En dehors des règles énoncées à l'article 4.3 ci-dessus, la ou le membre employé(e) se trouve en situation de conflit d'intérêts dans les cas définis aux articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi.

4.5 Divulgateion d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant leur nomination, tous les membres doivent remplir une déclaration d'intérêt (voir annexe 1) et la soumettre à la présidence du conseil d'administration ou du conseil d'établissement compétent, selon le cas. Cette déclaration expose, à la connaissance du membre :

- a) ses intérêts dans des organisations qui ont fait ou font des affaires avec le Cégep et/ou un collège constituant;
- b) tout conflit d'intérêts inhérent, qu'il soit réel, potentiel ou apparent.

Cette déclaration d'intérêt doit être révisée et mise à jour chaque année par chaque membre au plus tard le 1^{er} août.

En outre, chaque membre doit divulguer rapidement par écrit à la présidence du conseil d'administration et/ou du conseil d'établissement compétent, selon le cas, toute situation survenant après la soumission de sa déclaration d'intérêt annuelle et constituant un conflit d'intérêts au sens du premier paragraphe de l'article 12 de la Loi.

4.6 Restrictions

En dehors des restrictions prévues aux articles 12, 20.1, 41, 51 et 68 de la Loi, un membre en conflit d'intérêts doit s'abstenir d'influencer les autres membres, de participer aux délibérations et de voter sur la question ou la résolution, et doit en outre se retirer de la réunion pour permettre aux délibérations et au vote de se dérouler en son absence et en toute confidentialité.

ARTICLE 5 CONFIDENTIALITÉ

5.1 Généralités

Le présent article traite de l'obligation de discrétion et de confidentialité qui incombe aux membres. Dans l'article 5.2 ci-dessous, on entend par « conseil » soit le conseil d'administration du Cégep régional Champlain soit le conseil d'établissement d'un collège constituant, selon le cas.

5.2 Accessibilité et transmission des renseignements

Les renseignements et les documents qui sont partagés ou présentés aux fins des activités du conseil sont confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient rendus publics par une décision du conseil.

Les membres doivent respecter la confidentialité des renseignements reçus aux fins de la gouvernance du Cégep ou du collège constituant, quel que soit le mode de transmission. Sont visés notamment les renseignements échangés par voie électronique, ainsi que dans le cadre de vidéoconférences ou de téléconférences.

Les membres ont une obligation de confidentialité à l'égard du contenu des délibérations du conseil et de ses comités qui se déroulent à huis clos ou qui sont soumises à l'article 12 de la Loi.

Les membres doivent signer le formulaire de confidentialité avant de participer aux activités du conseil (voir l'annexe 2)



Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres des conseils d'établissement

ARTICLE 6 ADMINISTRATION DU CODE

6.1 Secrétariat général

Le secrétariat général est chargé de ce qui suit :

- informer les membres du contenu et de l'application du Code;
- conseiller le Cégep et/ou un(e) membre aux prises avec une situation jugée problématique;
- enquêter avec diligence sur les allégations d'irrégularités eu égard au présent Code et signaler ses observations à la présidence du conseil d'administration ou à la présidence du conseil d'établissement compétent;
- présenter un rapport annuel au conseil d'administration ou au conseil d'établissement, selon le cas, notamment le nombre de cas traités et leur suivi, les infractions examinées par le comité de gouvernance et d'éthique, les décisions et les sanctions imposées par ce comité, ainsi que le nom des membres démis(es) de leurs fonctions, suspendu(e)s, ou ayant fait objet d'un blâme au cours de l'exercice financier.

6.2 Administration ad hoc du Code

Les questions relatives à l'application du Code au cours des réunions du conseil d'administration et des conseils d'établissement sont soumises aux règles de procédure des réunions telles que décrites dans le règlement no 1. La présidence (ou, dans une situation intéressant la présidence, la vice-présidence agissant à sa place) statue sur toute question ad hoc ou situation relative au Code soulevées par un(e) membre au cours d'une réunion, y compris sur la question de savoir quel(le)s membres sont habilité(e)s à débattre et à voter sur une question ou une résolution. La présidence a le droit d'intervenir et d'ordonner à un(e) membre de s'abstenir de voter

et de quitter la salle pendant les délibérations et la tenue du vote. La décision de la présidence est finale.

6.3 Administration générale du Code

6.3.1 Lorsque le secrétariat général, après enquête, conclut qu'un(e) membre peut avoir enfreint la loi, les règlements du Cégep, les politiques du Cégep et/ou le Code, il en informe la présidence du conseil d'administration et/ou la présidence du conseil d'établissement, selon le cas, et renvoie l'affaire au comité de gouvernance et d'éthique.

6.3.2 Le comité de gouvernance et d'éthique a pour rôle de décider de la validité de la cause et, le cas échéant, de la sanction à imposer. Les seules sanctions possibles sont la réprimande, la suspension et la destitution. Malgré l'article 5.2.2 du règlement 1, la présidence ne doit pas participer aux réunions ou délibérations prévues à l'article 6.3.3.

6.3.3 La présidence au nom du comité de gouvernance et d'éthique

avise par écrit l'intéressé(e) des infractions alléguées, en renvoyant aux dispositions législatives ou réglementaires pertinentes, notamment celles des règlements du Cégep ou celles du Code. Le comité de gouvernance et d'éthique, avant de délibérer et des rendre une décision, doit donner à l'intéressé(e) trente (30) jours pour exposer son cas par écrit et lui donner la possibilité d'être entendu(e).

6.3.4 Exceptionnellement, la présidence du conseil d'administration ou la présidence du conseil d'établissement, selon le cas, peut relever provisoirement de ses fonctions la ou le membre qui est présumé(e) avoir contrevenu au Code et dont la contravention présumée constitue une situation urgente nécessitant une intervention rapide dans l'intérêt supérieur du Cégep, en attendant une décision finale du comité de gouvernance et d'éthique. Dans ce cas, le comité de gouvernance et d'éthique procède conformément à 6.3.2 et 6.3.3 dans les plus brefs délais.

6.3.5 Si, après avoir entendu la cause de la membre ou du membre, le comité de gouvernance et d'éthique conclut que l'intéressé(e) a contrevenu à la loi, aux règlements du Cégep, aux politiques du Cégep ou au Code, il doit en informer par écrit l'intéressé(e), la présidence du conseil d'administration et/ou la présidence du conseil d'établissement, selon le cas, de la sanction imposée ou, subsidiairement, le comité de gouvernance et d'éthique les informe par écrit que la cause a été rejetée.

6.3.6 Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception de la décision de sanction du comité de gouvernance et d'éthique, la ou le membre peut faire appel par écrit de la sanction imposée auprès de la présidence du conseil d'administration. La présidence, accompagnée du secrétariat général, rencontrera la ou le membre dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de l'appel pour examiner la décision prise afin de la confirmer ou de l'infirmier. La décision concernant l'appel sera communiquée par écrit à l'intéressé(e) dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réunion au cours de laquelle la cause a été examinée. La décision de la présidence de maintenir ou d'annuler la décision du comité de gouvernance et d'éthique est finale.

6.3.7 Malgré ce qui précède, une violation présumée du Code par la direction générale ou par une direction d'un collège constituant ne peut être examinée et tranchée que par le conseil d'administration conformément aux articles 20.1, 20.2, 41 et 68 de la Loi.

ARTICLE 7 RÉEXAMEN ET RÉVISION

7.1 Le Code sera réexaminé au moins tous les cinq ans. Toute révision du présent Code entre en vigueur immédiatement après son adoption par le conseil d'administration.



CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Cégep régional Champlain
Centre Administratif

1301, boul. Portland,
Sherbrooke, QC J1J 1S2
Tél: 819-564-3600 • Fax: 819-564-3639
www.crc-sher.qc.ca



Cégep régional Champlain
Cégep Champlain à Lennoxville

2580, rue Collège,
Sherbrooke, QC J1M 2K3
Tél: 819-564-3666 • Fax: 819-564-5171
www.crc-lennox.qc.ca



Cégep régional Champlain
Cégep Champlain à Saint-Lambert

900 Riverside Drive,
Saint-Lambert, QC J4P 3P2
Tél: 450-672-7360 • Fax: 450-672-9299
www.champlainsaintlambert.ca



St. Lawrence
CEGEP CHAMPLAIN

Cégep régional Champlain
Cégep Champlain-Saint-Lawrence

790, avenue Nérée-Tremblay,
Québec, QC G1V 4K2
Tél: 418-656-6921 • Fax: 418-656-6925
www.slc.qc.ca